



Guide d'informations importantes sur le produit iPod touch

Ce *Guide d'informations importantes sur le produit* comprend des informations concernant la sécurité, la manipulation, la réglementation et la licence logicielle, ainsi que la garantie limitée d'un an pour l'iPod touch.

Vous trouverez les informations concernant le recyclage, l'élimination et l'environnement dans le *Guide de l'utilisateur de l'iPod touch* à l'adresse : www.apple.com/fr/support/manuals/ipodtouch/.



Avant d'utiliser votre iPod touch, lisez toutes les informations ci-dessous concernant la sécurité, ainsi que le mode d'emploi, de façon à éviter tout accident. Pour obtenir le mode d'emploi et le dernier *Guide d'informations importantes sur le produit*, comprenant les mises à jour pertinentes en matière de sécurité et de réglementation, consultez le site web suivant : www.apple.com/fr/support/manuals/ipod.

Contrat de Licence de Logiciel

L'utilisation de l'iPod touch constitue l'acceptation du contrat de licence de logiciels Apple et de logiciels tiers, consultable à l'adresse : www.apple.com/legal/sla.

Informations importantes relatives à la sécurité

AVERTISSEMENT : ne pas suivre ces instructions de sécurité peut provoquer un incendie, des chocs électriques ou d'autres blessures et dégâts.

Manipulation de l'iPod touch Vous ne devez pas laisser tomber, démonter, ouvrir, écraser, tordre, déformer, trouer, broyer, brûler, peindre votre iPod touch ni le mettre dans un four à micro-ondes ou y insérer des objets.

Protection contre l'eau et l'humidité N'utilisez pas l'iPod touch sous la pluie ou à proximité de lavabos ou de tout autre lieu humide. Évitez les projections de nourriture ou de liquide sur l'iPod touch. Si l'iPod touch est mouillé, débranchez tous ses câbles, éteignez-le (maintenez le bouton Marche/Veille enfoncé, puis faites glisser le curseur sur l'écran) avant de le nettoyer, puis laissez-le

sécher complètement avant de le rallumer. N'essayez pas de faire sécher l'iPod touch avec une source de chaleur extérieure, tel qu'un four à micro-ondes ou un sèche-cheveux.

Réparation de l'iPod touch N'essayez jamais de réparer ou de modifier l'iPod touch vous-même. L'iPod ne contient aucune pièce réparable. Si l'iPod touch a été immergé dans de l'eau, qu'il a été troué ou qu'il a subi une chute grave, ne l'utilisez pas avant de l'avoir confié à un fournisseur de services agréé Apple. Pour des informations relatives aux réparations, choisissez Aide iPod dans le menu Aide d'iTunes ou consultez la page www.apple.com/fr/support/ipodtouch. Seul un fournisseur de services agréé Apple doit remplacer la batterie rechargeable de l'iPod touch. Pour obtenir plus d'informations sur les batteries, consultez la page : www.apple.com/fr/batteries.

Recharge de l'iPod touch Pour charger l'iPod touch, utilisez uniquement le câble connecteur Dock vers USB Apple inclus avec un adaptateur secteur USB Apple ou un port USB à forte alimentation sur un autre appareil conforme aux standards USB 2.0, un autre produit ou accessoire de marque Apple conçu pour fonctionner avec iPod touch ou encore un accessoire tiers certifié pour porter le logo « Made for iPod » d'Apple.

Lisez en entier les consignes de sécurité de tous les produits et accessoires avant de les utiliser avec l'iPod touch. Apple n'est pas responsable du fonctionnement d'accessoires tiers ni de leur conformité aux normes de réglementation et de sécurité.

Lorsque vous utilisez l'adaptateur secteur USB Apple pour recharger l'iPod touch, assurez-vous, avant de brancher l'adaptateur dans une prise de courant, que ses éléments sont complètement assemblés. Insérez ensuite fermement l'adaptateur secteur USB Apple dans la prise de courant. Ne branchez ni ne débranchez en aucun cas l'adaptateur secteur Apple USB Power Adapter lorsque vous avez les mains mouillées. N'utilisez aucun autre adaptateur que l'adaptateur secteur USB Apple pour recharger l'iPod touch.

L'adaptateur secteur Apple USB Power Adapter peut chauffer lors de son usage normal. Veillez à toujours prévoir une ventilation adéquate autour de l'adaptateur secteur Apple USB Power Adapter et à manipuler celui-ci avec précaution. Débranchez l'adaptateur secteur dans les situations suivantes :

- Le câble d'alimentation ou la prise est usé ou abîmé.
- L'adaptateur est exposé à la pluie, à des liquides ou à une humidité excessive.
- Le boîtier de l'adaptateur a été abîmé.
- Vous avez l'impression que l'adaptateur a besoin d'être réparé ou révisé.
- Vous souhaitez nettoyer l'adaptateur.

Prévention de la diminution de l'acuité auditive Une perte d'audition permanente peut se produire en cas d'utilisation des écouteurs ou des oreillettes à un volume élevé. Réglez le volume à un niveau ne présentant pas de danger. Avec le temps, vous pouvez vous habituer à un volume plus élevé qui vous semble normal mais est susceptible d'endommager votre ouïe. Si vous entendez des bourdonnements ou un son étouffé, arrêtez l'écoute et faites vous ausculter par un spécialiste en audition. Plus le volume est élevé, plus votre audition risque d'être endommagée rapidement. Les spécialistes de l'audition donnent les recommandations suivantes :

- Limitez le temps d'utilisation à volume élevé des écouteurs ou des oreillettes. Évitez d'augmenter le volume pour couvrir un environnement bruyant.

- Baissez le volume si vous n'entendez pas les gens parler auprès de vous.

Pour obtenir des informations sur le réglage d'une limite de volume maximum sur l'iPod touch, consultez le *Guide de l'utilisateur de l'iPod touch*.

Consignes de sécurité lors de la conduite L'utilisation de l'iPod touch seul ou avec des écouteurs (même dans le cas d'une utilisation avec une seule oreille) lors de la conduite d'un véhicule ou de l'utilisation d'une bicyclette n'est pas recommandée et est illégale dans certaines zones géographiques. Consultez et respectez les lois et réglementations applicables en matière d'utilisation de dispositifs mobiles comme l'iPod touch à l'endroit où vous conduisez. Soyez vigilant et attentif lors de la conduite d'un véhicule ou d'une bicyclette. Si vous êtes gêné ou distrait lors de la conduite d'un véhicule ou lors d'une activité nécessitant toute votre attention, arrêtez d'utiliser votre iPod touch.

Consignes de sécurité lors de la navigation Si votre iPod touch comprend des applications fournissant des cartes, des directions et une assistance à la navigation basée sur votre emplacement, ces applications doivent uniquement servir de simple aide à la navigation et ne sauraient être utilisées pour déterminer avec précision des lieux, une proximité, une distance ou une direction.

Les cartes, les directions et les applications basées sur l'emplacement fournies par Apple se basent sur des données recueillies et des services offerts par des tierces parties. Ces services de données sont susceptibles de changer et ne sont pas forcément disponibles partout. Les cartes, les directions ou les renseignements basés sur l'emplacement peuvent donc se révéler indisponibles, inexacts ou incomplets. Consultez la page www.apple.com/fr/ipodtouch pour en savoir plus. Comparez les renseignements fournis sur l'iPod touch avec votre environnement et reportez-vous aux panneaux indicateurs pour résoudre toute différence existante.

N'utilisez ni cartes, ni directions ou applications basées sur l'emplacement au cours d'activités nécessitant toute votre attention. Pour obtenir des informations importantes concernant la sécurité lors de la conduite, consultez la rubrique précédente. Respectez toujours les panneaux routiers ainsi que les lois et réglementations de l'endroit où vous utilisez l'iPod touch.

Épilepsie, malaises et fatigue oculaire Un pourcentage réduit de personnes est susceptible de subir des malaises ou des crises épileptiques (même sans en avoir subis auparavant) suite à l'exposition aux clignotements et aux signaux lumineux des jeux vidéo ou des vidéos. Si vous avez déjà subi des crises d'épilepsie ou des malaises ou que vous avez des antécédents familiaux en la matière, vous devez consulter un médecin avant de jouer à des jeux vidéo (le cas échéant) ou de visualiser des vidéos sur votre iPod touch. Arrêtez la visualisation et consultez un médecin si vous ressentez des convulsions, des contractions musculaires ou une gêne oculaire, la perte de perception, des mouvements involontaires ou une perte de l'orientation. Afin de réduire les risques de malaises, de crises épileptiques et de fatigue oculaire, évitez l'usage prolongé de l'iPod touch, maintenez-le à distance de vos yeux, utilisez-le dans une pièce bien éclairée et faites des pauses à intervalles réguliers.

Parties en verre La protection extérieure de l'écran de l'iPod touch est en verre. Ce verre peut se briser si l'iPod touch tombe sur une surface dure ou reçoit un choc important. Si le verre se fendille ou se craquèle, ne le touchez pas et n'essayez pas de retirer les éclats. N'utilisez pas l'iPod touch avant d'avoir fait remplacer le verre par un fournisseur de services agréé Apple. Le bris de verre consécutif à un mauvais usage ou traitement n'est pas couvert par la garantie.

Mouvements répétés Lorsque vous effectuez des tâches répétitives telles que taper du texte ou jouer sur votre iPod touch, vous êtes susceptible d'éprouver une gêne occasionnelle dans les mains, les bras, les épaules, le cou ou d'autres parties du corps. Faites des pauses régulières et si la sensation d'inconfort continue à se faire sentir pendant ou après l'utilisation, arrêtez l'utilisation et consultez un médecin.

Véhicules équipés d'un coussin gonflable de sécurité Les coussins de sécurité se gonflent brusquement. Ne conservez pas l'iPod touch ni aucun de ses accessoires dans la zone située au-dessus du coussin ou dans le champ de déploiement du coussin.

Exposition à de l'énergie de radiofréquence L'iPod touch contient un émetteur/récepteur radio. Lorsqu'il est sous tension, l'iPod touch peut recevoir et émettre de l'énergie de radiofréquence par le biais de son antenne. L'antenne se trouve près du coin arrière gauche supérieur de l'iPod touch lorsque vous le tenez par l'extrémité contenant le connecteur Dock tourné vers le bas. L'iPod touch est conçu et fabriqué pour respecter les limites d'exposition à de l'énergie de radiofréquence définies par la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis, par le Canada, l'Europe et celles définies dans d'autres pays. L'exposition standard est calculée selon une unité de mesure nommée le débit d'absorption spécifique ou DAS.

L'iPod touch a été testé comme appareil porté sur le corps et il répond aux exigences de limites d'exposition définies en SAR pour le fonctionnement Wi-Fi.

Si vous êtes soucieux de l'exposition à de l'énergie de radiofréquence, vous pouvez limiter votre exposition en limitant votre temps d'utilisation de l'iPod touch en mode sans fil, car le temps est un facteur de l'exposition d'une personne, et en éloignant votre corps de l'iPod touch car le niveau d'exposition diminue de manière considérable avec la distance.

Informations supplémentaires Pour consulter la Federal Communications Commission des États-Unis pour en savoir plus sur l'exposition à de l'énergie de radiofréquence : www.fcc.gov/oet/rfsafety.

Pour plus d'informations à propos de la recherche scientifique liée à l'exposition à de l'énergie de radiofréquence, consultez la base de données maintenue par l'Organisation mondiale de la santé à l'adresse suivante : www.who.int/emf.

Interférences de radiofréquence Pratiquement tous les dispositifs électroniques sont soumis à des interférences de radiofréquence à partir de sources externes lorsqu'ils sont blindés ou conçus de manière inadéquate, ou qu'ils ne sont pas configurés de toute autre manière pour être compatibles. En conséquence, l'iPod touch est susceptible de provoquer des interférences avec d'autres dispositifs. Consultez les informations et consignes suivantes afin d'éviter tout problème d'interférence :

Avion L'usage de l'iPod touch à bord des avions peut être interdit. Pour obtenir des renseignements sur la manière d'éteindre les émetteurs sans fil de l'iPod touch, consultez le *Guide de l'utilisateur de l'iPod touch*.

Véhicules Les signaux RF sont susceptibles d'influer sur les systèmes électroniques installés ou blindés de manière inadéquate situés dans des véhicules à moteur. En ce qui concerne votre véhicule, vérifiez avec le constructeur ou son représentant.

Dispositifs électroniques La majorité des équipements électroniques modernes sont blindés contre les signaux RF. Cependant, certains équipements électroniques peuvent ne pas être blindés contre les signaux RF provenant de l'iPod touch.

Pacemakers Afin d'éviter toute possibilité d'interférence avec des pacemakers, les personnes qui en portent :

- doivent *toujours* garder l'iPod touch à plus de 15 cm de leur pacemaker lorsque le dispositif est sous tension ;
- ne doivent pas transporter l'iPod touch dans une poche poitrine.

Si vous avez des raisons de suspecter la présence d'interférences, *éteignez* immédiatement l'iPod touch.

Autres dispositifs médicaux Si vous utilisez tout autre dispositif médical personnel, veuillez consulter son fabricant ou votre médecin afin de déterminer s'il est blindé de manière adéquate contre l'énergie RF externe.

Éteignez l'iPod touch dans les établissements de santé lorsque des réglementations affichées dans la zone concernée vous demandent de le faire. Les hôpitaux et autres établissements de santé sont susceptibles d'utiliser de l'équipement sensible à l'énergie RF externe.

Affichage dans d'autres établissements Éteignez l'iPod touch dans tout établissement où des avertissements affichés vous demandent de le faire.

Informations importantes concernant la manipulation

AVIS : tout manquement à ces consignes de manipulation peut provoquer des dégâts sur l'iPod touch ou d'autres biens.

Transport de l'iPod touch L'iPod touch comporte des composants fragiles. Vous ne devez en aucun cas le tordre, le laisser tomber ni l'écraser. Si vous voulez éviter les rayures sur l'iPod touch, vous pouvez utiliser un des nombreux étuis vendus séparément.

Utilisation des connecteurs et des ports Ne forcez jamais un connecteur à entrer dans un port. Vérifiez l'absence de toute obturation du port. Si le connecteur et le port ne se connectent pas facilement, ils ne se correspondent probablement pas. Assurez-vous que le connecteur correspond au port et que vous avez placé le connecteur correctement par rapport au port.

Températures acceptables pour l'iPod touch Utilisez l'iPod touch dans un endroit dont la température est toujours comprise entre 0 °C et 35 °C. La durée de vie de la batterie risque de s'écourter momentanément à des basses températures.

Conservez l'iPod touch dans un endroit dont la température est toujours comprise entre -20 °C et 45 °C. Ne laissez pas l'iPod touch dans votre véhicule car la température peut excéder cette plage lors du stationnement.

Lorsque vous utilisez l'iPod touch ou que vous rechargez sa batterie, il est normal qu'il chauffe légèrement. L'extérieur de l'iPod touch fonctionne comme une surface refroidissante qui transfère la chaleur de l'intérieur vers l'air frais à l'extérieur.

Nettoyage de l'extérieur de l'iPod touch Pour nettoyer l'iPod touch, débranchez tous les câbles et éteignez l'iPod touch (maintenez le bouton Marche/Veille enfoncé, puis faites glisser le curseur sur l'écran). Utilisez ensuite un chiffon doux, légèrement humide et non pelucheux. Empêchez l'humidité de pénétrer par les ouvertures. N'utilisez pas de produit de nettoyage des vitres, de produit de nettoyage ménager, de bombe aérosol, de solvant, d'alcool, d'ammoniaque ni d'abrasif pour nettoyer l'iPod touch.

FCC Compliance Statement

This device complies with part 15 of the FCC rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Important: Changes or modifications to this product not authorized by Apple could void the EMC compliance and negate your authority to operate the product. This product has demonstrated EMC compliance under conditions that included the use of compliant peripheral devices and shielded cables between system components. It is important that you use compliant peripheral devices and shielded cables between system components to reduce the possibility of causing interference to radios, televisions, and other electronic devices. This device must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter subject to the conditions of the FCC Grant.

Note: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Responsible party (contact for FCC matters only):

Apple Inc. Corporate Compliance
1 Infinite Loop, M/S 26A
Cupertino, CA 95014

Canadian Compliance Statement

Complies with the Canadian ICES-003 Class B specifications. Cet appareil numérique de la Classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada. This device complies with RSS 210 of Industry Canada. This Class B device meets all the requirements of the Canadian interference-causing equipment regulations. Cet appareil numérique de la Classe B respecte toutes les exigences du Règlement sur le matériel brouilleur du Canada.

European Community Compliance Statement

The equipment complies with the RF Exposure Requirement 1999/519/EC, Council Recommendation of 12 July 1999 on the limitation of exposure of the general public to electromagnetic fields (0- 300GHz.) This equipment meets the following conformance standards: EN 300 328, EN 301 489, EN 301 489-17, EN 50385

Europe—EU Declaration of Conformity

Česky Apple Inc. tímto prohlašuje, že tento Wi-Fi radio g je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.

Dansk Undertegnede Apple Inc. erklærer herved, at følgende udstyr Wi-Fi radio overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

Deutsch Hiermit erkläre Apple Inc., dass sich das Gerät Wi-Fi radio in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.

Eesti Käesolevaga kinnitab Apple Inc. seadme Wi-Fi radio vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.

English Hereby, Apple Inc., declares that this Wi-Fi radio is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.

Español Por medio de la presente Apple Inc. declara que el Wi-Fi radio cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.

Ελληνικά ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ η Apple Inc. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ το Wi-Fi radio ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.

Français Par la présente Apple Inc. déclare que l'appareil Wi-Fi radio est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.

Íslenska Hér með lýsir Apple Inc. yfir því að Wi-Fi radio er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.

Italiano Con la presente Apple Inc. dichiara che questo Wi-Fi radio è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.

Latviski Ar šo Apple Inc. deklarē, ka Wi-Fi radio atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.

Lietuvių Šiuo Apple Inc deklaruoja, kad šis Wi-Fi radio atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.

Magyar Alulírott, Apple Inc. nyilatkozom, hogy a Wi-Fi radio megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.

Malti Hawnhekk, Apple Inc., jiddikjara li dan Wi-Fi radio jikkonforma mal-htiġġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Direttiva 1999/5/EC.

Nederlands Hierbij verklaart Apple Inc. dat het toestel Wi-Fi radio in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.

Norsk Apple Inc. erklærer herved at utstyret 802.11b/g radio er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

Polski Niniejszym Apple Inc. oświadcza, że Wi-Fi radio jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.

Português Apple Inc. declara que este Wi-Fi radio está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.

Româna Prin prezenta Apple Inc. declară că acest aparat Wi-Fi radio este în conformitate cu cerințele esențiale și cu celelalte prevederi relevante ale Directivei 1999/5/CE.

Slovensko Apple Inc. izjavlja, da je ta Wi-Fi radio v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.

Slovensky Apple Inc. týmto vyhlasuje, že Wi-Fi radio spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.

Suomi Apple Inc. vakuuttaa täten että Wi-Fi radio tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.

Svenska Härmed intygar Apple Inc. att denna Wi-Fi radio står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.

Une copie de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse :
www.apple.com/euro/compliance



L'iPod touch est utilisable dans les pays de la Communauté européenne et de l'AELE qui suivent :

AT	BG	BE	CY	CZ	DK	EE	FI	FR	DE	GR	HU
IE	IT	LV	LT	LU	MT	NL	PL	PT	RO	SK	SL
ES	SE	GB	IS	LI	NO	CH					

European Community Restrictions

Français Pour usage en intérieur uniquement. Consultez l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART) pour connaître les limites d'utilisation des canaux 1 à 9.
www.art-telecom.fr

Italiano Approvato esclusivamente per l'uso in locali chiusi. L'utilizzo all'esterno dei propri locali è subordinato al rilascio di un'autorizzazione generale.

Ελλάδα Για χρήση σε εσωτερικούς χώρους μόνο

Singapore Wireless Certification

Complies with
IDA Standards
DB00063

Korea Statements

"당해 무선설비는 운용 중 전파혼신 가능성이 있음"
"이 기기는 인명안전과 관련된 서비스에 사용할 수 없습니다"

B급 기기(가정용 방송통신기기)

이 기기는 가정용(B급)으로 전자파적합등록을 한 기기로서 주로 가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며, 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.

Taiwan Wireless Statements

於 2.4 GHz 區域內操作之無線設備之警告聲明

經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。前項合法通信指依電信法規定作業之無線電通信。低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Japan Compliance Statement

VCCI Class B Statement

情報処理装置等電波障害自主規制について

この装置は、情報処理装置等電波障害自主規制協議会 (VCCI) の基準に基づくクラス B 情報技術装置です。この装置は家庭環境で使用されることを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。

取扱説明書に従って正しい取扱をしてください。

Garantie d'Apple Limitée à un (1) an

POUR LES CONSOMMATEURS QUI BÉNÉFICIENT DE LOIS OU RÉGLEMENTATIONS SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS LE PAYS OU L'ACHAT A EU LIEU OU, SI CELUI-CI EST DIFFÉRENT, DANS LEUR PAYS DE RÉSIDENCE, LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PRÉSENTE GARANTIE S'AJOUTENT À TOUS LES DROITS ET RECOURS PRÉVUS PAR CES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS TELS QUE CITÉS CI-DESSOUS. CETTE GARANTIE N'EXCLUT, NE LIMITE NI NE SUSPEND AUCUN DES DROITS DES CONSOMMATEURS RÉSULTANT DE LA GARANTIE DE NON-CONFORMITÉ ATTACHÉE AU CONTRAT DE VENTE. CERTAINS PAYS, ÉTATS ET RÉGIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS OU LES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DE LA DURÉE DES GARANTIES OU CONDITIONS TACITES, DE TELLE FAÇON QUE LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS PRÉVUES CI-DESSOUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES ET IL SE PEUT QUE VOUS BÉNÉFICIEZ D'AUTRES DROITS EN FONCTION DE VOTRE PAYS, ÉTAT OU RÉGION. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST RÉGIE ET INTERPRÉTÉE CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION DU PAYS DANS LEQUEL LE PRODUIT A ÉTÉ ACHÉTÉ. APPLE, LE GARANT CONFORMÉMENT À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, EST IDENTIFIÉ À LA FIN DU PRÉSENT DOCUMENT EN FONCTION DU PAYS OU DE LA RÉGION DANS LEQUEL LE PRODUIT A ÉTÉ ACHÉTÉ.

Les obligations d'Apple pour le présent produit matériel au titre de la présente Garantie se limitent aux dispositions figurant ci-après :

Apple, telle que définie plus bas, garantit le présent produit matériel contre les vices de fabrication et de matière dans des conditions normales d'utilisation pour une période de UN (1) AN à compter de la date d'achat au détail par l'acheteur, utilisateur final initial, (« Période de Garantie »).

Si un vice du produit matériel apparaît et qu'une réclamation valable est reçue par Apple au cours de la Période de Garantie, Apple à le choix, sous réserve des dispositions légales, (1) de réparer le produit matériel gratuitement en utilisant des pièces neuves ou des pièces dont les performances et la fiabilité sont similaires à une pièce neuve, ou (2) d'échanger le produit avec un produit neuf ou un produit dont les performances et la fiabilité sont similaires à un produit neuf et qui est fonctionnellement équivalent au produit d'origine, ou (3) de rembourser le prix d'achat du produit. Apple pourra vous demander de remplacer des pièces défectueuses par des pièces neuves ou remises à neuf pouvant être installées par l'utilisateur qu'Apple fournira conformément à son obligation de garantie. Un produit ou une pièce de rechange, y compris une pièce pouvant être installée par l'utilisateur conformément aux instructions fournies par Apple, sera garanti pour la plus longue des durées suivantes : la durée restant à courir de la garantie du produit d'origine ou une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date du remplacement ou de la réparation. Lorsqu'un produit ou une pièce est échangé, toute pièce de rechange devient votre propriété et la pièce échangée devient la propriété d'Apple. Les pièces fournies par Apple conformément à son obligation de garantie doivent être utilisées pour les produits pour lesquels le service de garantie est réclamé. Lorsqu'un remboursement est effectué, le produit pour lequel le remboursement est fourni doit être retourné à Apple et devient la propriété d'Apple.

Si un vice apparaît et qu'une réclamation valable est reçue par Apple après les cent quatre-vingt (180) premiers jours de la Période de Garantie, une somme correspondant aux frais de transport et de manutention s'appliquera pour toute réparation ou échange de tout produit effectué par Apple.

EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

La présente Garantie Limitée s'applique uniquement aux produits matériels fabriqués par ou pour le compte d'Apple qui peuvent être identifiés par la marque « Apple », le nom commercial ou le logo Apple qui y est apposé. La Garantie Limitée ne s'applique pas aux produits matériels non Apple ni à tout logiciel, même s'ils sont emballés ou vendus avec le produit matériel Apple. Les fabricants, fournisseurs ou éditeurs autres que Apple peuvent fournir leurs propres garanties à l'acheteur utilisateur final mais Apple, dans la mesure de ce qui est permis par la loi, fournit ses produits « en l'état ». Les logiciels distribués par Apple sans ou sous le nom commercial Apple (y compris, de façon non limitative, les logiciels système) ne sont pas couverts par la présente Garantie Limitée. Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au contrat de licence accompagnant le logiciel pour les détails de vos droits concernant son utilisation.

Apple ne garantit pas que le fonctionnement du produit sera ininterrompu ou sans erreur. Apple n'est pas responsable des dommages provenant du non-respect des instructions d'utilisation du produit.

La présente garantie ne s'applique pas : (a) aux pièces consommables, telles que les batteries, sauf si le dommage est dû à un vice de matière ou de fabrication ; (b) à tout dommage esthétique, comprenant notamment toute rayure, éraflure, bosse ou élément en plastique cassé des ports ; (c) à tout dommage causé par l'utilisation avec des produits non-Apple ; (d) à tout dommage causé par accident, abus, mauvaise utilisation, inondation, incendie, tremblement de terre ou autres causes extérieures ; (e) à tout dommage causé par le fonctionnement du produit hors des utilisations permises ou prévues décrites par Apple ; (f) à tout dommage causé par toute intervention (y compris les mises à niveau et les extensions) effectuée par toute personne qui n'est pas un représentant d'Apple ou un Prestataire de Services Agréé Apple ; (g) à un produit ou une pièce qui a été modifié de telle manière à en altérer les fonctionnalités ou les capacités sans l'autorisation écrite d'Apple ; ou (h) si tout numéro de série Apple a été enlevé ou rendu illisible.

Important : N'ouvrez pas le matériel. L'ouverture de ce matériel est susceptible de provoquer des dommages qui ne sont pas couverts par la présente garantie. Seul Apple ou un prestataire de service autorisé devrait effectuer des opérations d'entretien sur ce matériel.

DANS LA MESURE AUTORISEE PAR LA LOI, LA PRESENTE GARANTIE ET LES RECOURS ENONCES CI-DESSUS SONT EXCLUSIFS ET VIENNENT AU LIEU ET PLACE DE TOUTES AUTRES GARANTIES CONTRACTUELLES, RECOURS ET CONDITIONS, QU'ILS SOIENT ECRITS OU VERBAUX, LEGAUX, EXPRES OU TACITES. DANS LA MESURE DE CE QUI EST PERMIS PAR LA LOI APPLICABLE, APPLE EXCLUT EXPRESSEMENT TOUTES GARANTIES LEGALES OU TACITES, Y COMPRIS ET SANS QUE CETTE LISTE NE SOIT LIMITATIVE, LES GARANTIES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET LES GARANTIES DES VICES CACHES OU LATENTS. SI APPLE N'EST PAS LEGALEMENT AUTORISEE A REJETER TOUTE GARANTIE LEGALE OU TACITE, ALORS, DANS LA MESURE AUTORISEE PAR LA LOI, LESDITES GARANTIES SERONT LIMITEES A LA DUREE DE LA PRESENTE GARANTIE EXPRESSE ET A LA FOURNITURE D'UNE PRESTATION DE REPARATION OU DE REMPLACEMENT TELLE QUE DETERMINEE A LA SEULE DISCRETION D'APPLE. Aucun revendeur, agent ou salarié Apple n'est habilité à modifier, proroger ou compléter la présente garantie.

Si une disposition quelconque est déclarée illégale ou inapplicable, la validité des autres dispositions ne sera pas affectée.

A L'EXCEPTION DE CE QUI EST PREVU DANS LA PRESENTE GARANTIE ET DANS LA MESURE AUTORISEE PAR LA LOI, APPLE N'EST PAS RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE DIRECT, SPECIFIQUE, ACCESSOIRE OU INDIRECT RESULTANT DE TOUTE VIOLATION DE TOUTE GARANTIE OU CONDITION OU AUX TERMES DE TOUT AUTRE CONCEPT JURIDIQUE, Y COMPRIS DE FACON NON LIMITATIVE TOUTE PERTE D'UTILISATION, PERTE DE REVENU, PERTE ACTUELLE OU PREVISIBLE DE PROFITS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE PROFITS LIES A DES CONTRATS), PERTE DE DISPONIBILITE FINANCIERE, PERTE D'ECONOMIE PREVUE, PERTE D'AFFAIRES, PERTE D'OPPORTUNITES, PERTE DE CLIENTELE, PERTE DE REPUTATION, PERTE, DOMMAGE OU ENDOMMAGEMENT A DES DONNEES, OU PERTE OU DOMMAGE INDIRECT OU CONSECUTIF, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LE REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT OU DE BIENS, TOUS FRAIS DE RECUPERATION, DE PROGRAMMATION OU DE REPRODUCTION DE TOUT PROGRAMME OU DE TOUTE DONNEE STOCKEE OU UTILISEE AVEC LES PRODUITS APPLE ET TOUT ECHEC DANS LA PRESERVATION DE LA CONFIDENTIALITE DES DONNEES STOCKEES DANS LE PRODUIT. LA PRESENTE LIMITATION NE S'APPLIQUE PAS AUX RECLAMATIONS EN CAS DE DECES OU DE BLESSURES OU EN CAS DE RESPONSABILITE LEGALE POUR DOL OU FAUTE LOURDE ET/OU OMISSIONS. APPLE NE CONCEDE AUCUNE GARANTIE QUANT A SA CAPACITE A REPARER TOUT PRODUIT AUX TERMES DE LA PRESENTE GARANTIE NI A ECHANGER TOUT PRODUIT SANS AUCUN RISQUE NI AUCUNE PERTE DE PROGRAMME OU DE DONNEES.

OBTENTION D'UN SERVICE DE GARANTIE

Nous vous prions de bien vouloir accéder à et examiner les ressources d'assistance en ligne mentionnées dans la documentation jointe au produit matériel avant de solliciter un service de garantie. Si le produit ne fonctionne toujours pas correctement après avoir utilisé ces ressources, vous pouvez accéder au site web : www.apple.com/fr/support où vous trouverez les indications pour obtenir un service de garantie. Vous devrez suivre les procédures de la garantie Apple.

Apple peut fournir les services de garantie (i) sur place auprès d'un point de vente Apple ou auprès d'un Prestataire de Services Agréé Apple, ou bien, le point de vente Apple ou le Prestataire de Services Agréé Apple peuvent envoyer le produit auprès d'un point de service de réparation Apple, (ii) en vous faisant parvenir un bon prépayé (et si vous n'avez plus en votre possession l'emballage originel, Apple pourra vous envoyer un emballage) pour que vous puissiez envoyer le produit au point de service de réparation Apple, ou (iii) en vous faisant parvenir un nouveau produit ou pièce de rechange ou un produit ou une pièce de rechange remise à neuf pouvant être installée par le client. Vous pourrez ainsi réparer ou remplacer votre propre produit (« Services DIY »). A réception du produit de remplacement ou de la pièce de rechange, le produit ou la pièce originelle devient la propriété d'Apple. Vous acceptez de suivre les instructions, y compris, et si nécessaire, d'organiser le retour du produit ou de la pièce détachée originelle à Apple dans les meilleurs délais. Dans le cas où les Services DIY nécessiteraient le renvoi du produit ou de la pièce détachée originelle, Apple pourra vous demander une autorisation de débit de carte de crédit pour garantir le prix de détail du produit ou de la pièce détachée de remplacement ainsi que les coûts de transport applicables. Si vous suivez les instructions, Apple annulera l'autorisation de débit, et vous ne supporterez pas les coûts de transport du produit ou de la pièce détachée. Si vous ne retournez pas le produit ou la pièce remplacée comme indiqué, Apple débitera la carte de crédit du montant autorisé.

Les options du service, la disponibilité des pièces et les délais de traitement varient en fonction des pays de la demande de service. Les options de service peuvent être modifiées à tout moment. Vous pourrez être tenu des frais d'expédition et de transport si le produit ne peut être réparé dans le pays dans lequel il se trouve. Si vous demandez à bénéficier du service dans un pays qui n'est pas le pays d'achat, vous devrez vous conformer à toutes les lois applicables relatives à l'exportation et serez redevable des droits de douane, de la TVA et toutes autres taxes et coûts associés. En ce qui concerne les services internationaux, Apple peut réparer ou échanger les produits ou les pièces détachées défectueuses par des produits ou pièces détachées comparables conformes aux standards locaux. Conformément à la loi applicable, Apple pourra vous demander de fournir une preuve d'achat et/ou de respecter des formalités d'enregistrement avant de recevoir un service de garantie. Nous vous prions de bien vouloir vous référer à la documentation jointe pour plus de détails à ce sujet et pour d'autres sujets relatifs à l'obtention d'un service de garantie.

Apple conservera et utilisera les informations client conformément à la Politique de Confidentialité Apple qui peut être consultée à l'adresse suivante: www.apple.com/fr/legal/privacy

Si votre produit est capable de stocker des programmes logiciels, des données ou toute autre information, vous devriez effectuer des copies de sauvegarde périodiques des données et des programmes contenus sur le disque dur du produit ou sur d'autres unités de stockage afin de protéger vos données et pour vous prémunir d'éventuelles défaillances de fonctionnement. Avant de remettre ou d'envoyer votre produit pour un service de garantie, il est de votre responsabilité de garder une copie de sauvegarde des contenus et de désactiver tous mots de passe de sécurité. Vous serez responsable de la réinstallation de tous ces logiciels, données et mots de passe. IL EST POSSIBLE QUE LE CONTENU DE VOTRE DISQUE DUR SOIT PERDU OU REFORMATE LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DES SERVICES DE GARANTIE. Apple et ses représentants ne sont pas responsables des éventuels dommages ou perte de programmes, données ou autres informations stockés sur tout support ou toute partie du produit réparé. Votre produit vous sera retourné configuré tel que vous l'avez acheté, sous réserve des nouvelles versions applicables. Il vous reviendra d'installer de nouveau tous programmes, logiciels, données et mots de passe. La récupération et la réinstallation des logiciels système et d'application et des données de l'utilisateur ne sont pas couvertes par la présente Garantie Limitée.

DROITS LEGAUX DE GARANTIE

En plus de cette Garantie Limitée d'un an, Apple garantit les éventuels défauts de conformité (article L. 211-15 du Code de la Consommation français) et les vices cachés dans les conditions définies aux articles 1641 à 1649 du Code Civil français.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-15 du Code de la Consommation français, les articles suivants s'appliquent aux consommateurs et sont reproduits ci-dessous :

Article L. 211-4 du Code de la Consommation français : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

Article L. 211-5 du Code de la Consommation français : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».

Article L. 211-12 du Code de la Consommation français : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Article 1641 du Code Civil français : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code Civil français : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice ».

Région/Pays d'achat	Garant	Adresse
Amérique		
Brésil	Apple Operations Brasil Ltda	Av. Dr. Chucri Zaidan, 940; 16 Andar; Sao Paulo, Brasil 04583-904
Canada	Apple Canada Inc.	7495 Birchmount Rd. Markham, Ontario, L3R 5G2 Canada
Mexico	Apple Operations Mexico, S.A. de C.V.	Av. Paseo de la Reforma 505, Piso 33, Colonia Cuauhtemoc, 06500 Mexico, DF Mexico
Etats-Unis et autres pays d'Amérique	Apple Inc.	1 Infinite Loop Cupertino, CA 95014, U.S.A.
Europe, Moyen Orient et Afrique		
Tous les pays	Apple Computer International	Hollyhill Industrial Estate Hollyhill, Cork, Republic of Ireland
Asie Pacifique		
Australie ; Nouvelle Zélande ; Fidji ; Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu	Apple Pty. Ltd.	PO Box A2629, South Sydney, NSW 1235, Australia

© 2008 Apple Inc. Tous droits réservés. Apple, le logo Apple, iPod et iTunes sont des marques d'Apple Inc. déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.

F034-4676-A

Printed in XXXX